PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 4 FÉVRIER 2019 À 19H30

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents

Le maire :	M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers :	M. Daniel Roy
	Mme Lynda Cusson
	Mme Mélanie Valois
	Mme Marie-Eve Massé

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire
Sont absents : M. Marcel Bonneau et M. Michel Massé

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

Moment de réflexion
Le quorum est constaté; après un moment de réflexion, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

22-02-2019 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE ce conseil et chaque membre présent qui le compose, acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance et considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués ou ont été rendus disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

23-02-2019 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019, en apportant toutefois la correction suivante :

- Page 0001, premier paragraphe de l'en-tête : Formant quorum sous la présidence de ~~Madame la Mairesse suppléante~~ (remplacé par) Monsieur le Maire

Adoptée

24-02-2019 Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les élus se déclarent satisfaits des documents présentés séance tenante, en regard avec l'adoption et le paiement des comptes du mois, comprenant également ceux ajoutés séance tenante, lesquels sont identifiés par une série d'étoile *** à la suite du montant;

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	37 116.21$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 534.33$

VOIRIE MUNICIPALE	28 893.05$
HYGIÈNE DU MILIEU	12 098.63$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	0.00$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	200.00$
LOISIRS ET CULTURE	8 000.00$
FRAIS DE FINANCEMENT	514.56$
IMMOBILISATIONS	0.00$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2019:	89 356.78$

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de février 2019 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

25-02-2019 Rapport de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendrés ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

Réparation de la sableuse
Des réparations de la sableuse ont été complétées avec Rox-Métal.

Pancarte sur le pont pour motoneige
Des pancartes d'interdiction de circulation sur les trottoirs du pont ont été commandées chez Atelier Pékott.

Ramassage de la neige
Le 22 janvier 2019, le chargement de la neige a été fait dans les rues de la municipalité.

Opération nids de poule
Des nids de poule ont été réparé en urgence sur le pont de la rue Notre-Dame.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses nécessaires pour l'exécution des achats ci-haut mentionné.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments
Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de janvier 2019

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en janvier 2019, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités
Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Première période de questions de l'assistance
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Aucune présence dans l'assistance.

Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000$ avec un même cocontractant, totalisant une dépense de plus de 25 000$
La directrice générale procède au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000$ avec un même cocontractant, totalisant une dépense de plus de 25 000$, laquelle sera publiée sur le site internet de la Municipalité.

26-02-2019 Radio Acton : renouvellement du plan publicitaire pour 2019

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le plan publicitaire pour 2019 avec Radio Acton, pour un montant de 1 000$ plus taxes.

Adoptée

27-02-2019 Sûreté du Québec : identification des priorités 2019-2020

Il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'identifier les priorités d'action suivantes, pour 2019-2020 pour la Sûreté du Québec :

1- Opération de surveillance en sécurité routière, au coin des rues Notre-Dame et du Marché de même qu'aux différentes entrées de la Municipalité pour la vitesse;
2- Opération de visibilité dans les parcs et à l'École St-Jean-Baptiste, pour la prévention au sujet des drogues (consommation, trafic, etc)
3- Activités de prévention : conférence à l'École St-Jean-Baptiste pour les jeunes sur différents sujets d'actualité

Adoptée

28-02-2019 Croix-Rouge : renouvellement de l'entente de service aux sinistrés pour les trois prochaines années

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente entre la Municipalité du Village de Roxton Falls et la Société Canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec, laquelle sera effective pour 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 et prévoit, notamment, une contribution financière de la Municipalité de l'ordre de 0,17$/habitant.

Adoptée

Arrêts toutes directions angle Notre-Dame (route 139) et du Marché : demande d'intervention du Ministre des transports, François Bonnardel et l'appui du député de Johnson, M. André Lamontagne
Le maire informe les élus qu'il a rencontré le député André Lamontagne au sujet de l'intention du conseil de poursuivre ses démarches auprès du MTQ avec comme objectif de demander l'intervention du Ministre des transports, M. François Bonnardel, afin de procéder à l'implantation d'un arrêt toutes directions à l'intersection des rues Notre-Dame et du Marché. Une rencontre entre le député Lamontagne et M. Bonnardel est à venir.

29-02-2019 Implantation d'un nouveau luminaire de rue : demande à adresser à Hydro Québec

Il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Marie-Eve Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'implantation d'un nouveau luminaire de rue, à l'intersection des rues Notre-Dame et du Marché, du côté de la pharmacie et de procéder à une demande auprès d'Hydro Québec pour le raccordement de ce nouveau luminaire.

Adoptée

Rue St-André, secteur non-desservi par le réseau d'égout : suivi de la rencontre avec les citoyens
Suite à la rencontre avec les citoyens concernés par le projet de raccordement au réseau d'égout par système de pompage individuel, les élus ont demandés à ce que les propriétaires donnent leur opinion afin qu'une orientation puisse être adoptée à la séance du 4 mars 2019.

30-02-2019 <u>Demande d'exclusion à la CPTAQ : dossier de M. Fernand Tétreault et Mme Sonia Guillemette</u>

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation présentée par M. Fernand Tétreault et Mme Sonia Guillemette, adressée à la CPTAQ, visant à établir une entreprise de service de lavage d'équipements agricoles et de véhicules utilisés à des fins agricoles, le tout à titre complémentaire à l'usage résidentiel, en utilisant le garage privé à cette fin, dont le numéro de dossier est 422341;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ estime plutôt qu'en vertu du premier alinéa de l'article 61.2 de la LPTAA, la demande d'autorisation doit être assimilée à une demande d'exclusion de la zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'usage complémentaire proposé est sur une partie de l'aire de droits acquis de 5 000 m^2 (environ 734.4 m^2, soit le garage et une partie de la cour), un chemin d'accès en zone agricole à partir du petit 9e rang déjà autorisé pour une entreprise de transport (d'une superficie de 465.6m^2), ainsi que l'ajout de 300 m^2 en zone agricole pour une aire de virage des camions, pour une superficie totale demandée de 1 500 m^2;

CONSIDÉRANT QUE ce projet à peu d'effet sur l'agriculture, puisqu'il n'y a pas d'installation d'élevage à moins de 600 mètres et que le garage existe déjà et qu'un usage d'entreprise de transport a déjà été autorisé sur le même site;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a tenu compte de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* dans son analyse, tel que démontré dans le document intitulé « Demande d'exclusion de la zone agricole », préparé en date du 29 janvier 2019, tenant lieu de demande d'exclusion;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande d'exclusion à la CPTAQ, dans le cadre du projet présenté par M. Fernand Tétreault et Mme Sonia Guillemette, et d'autoriser le maire, M. Jean-Marie Laplante et la directrice générale, Mme Julie Gagné, à signer les documents nécessaires à la demande d'exclusion présentée à la CPTAQ.

Adoptée

31-02-2019 <u>Bibliothèque municipale de Roxton Falls : présentation d'un projet au FSPS, volet régional, pour un projet d'informatisation du système de gestion de bibliothèque</u>

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque municipale de Roxton Falls désire présenter un projet dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC d'Acton, volet régional, pour un projet d'informatisation du système de gestion de bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE le projet est actuellement estimé à 30 000$, que la contribution sollicitée au FSPS est estimée à 15 000$ et que la mise de fonds du promoteur est estimée à un montant de 15 000$;

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités du Village de Roxton Falls et du Canton de Roxton sont sollicitées pour financer la participation de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls, pour un montant estimé de 7 500$ chacune;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

1- Appuyer le projet soumis par la Bibliothèque municipale de Roxton Falls au Fonds de soutien aux projets structurants, volet régional, estimé à un montant total de 30 000$ et une contribution du fonds estimé à 15 000$;

2- Fournir un montant de 7 500$ à la Bibliothèque municipale de Roxton Falls, représentant la moitié de la mise de fonds du promoteur et ce, conditionnellement à ce que la Municipalité du Canton de Roxton s'engage à verser le même montant, pour couvrir la participation du promoteur.

Adoptée

32-02-2019 La Société Alzheimer Granby et Région : demande d'autorisation pour effectuer la marche pour l'Alzheimer 2019 dans les rues de Roxton Falls le dimanche 2 juin 2019

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marie-Eve Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue d'une marche dans les rues de la Municipalité, le dimanche 2 juin 2019 à 10h00, pour La Société Alzheimer Granby et Région.

Adoptée

33-02-2019 Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton : autorisation pour permettre le passage du défi sur le territoire

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage du défi cycliste organisé par la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton sur le territoire de la Municipalité du Village de Roxton Falls.
Qu'un montant de 250$ soit également versé à l'organisation pour le parrainage d'une bannière affichant les couleurs de la Municipalité.

Adoptée

2e Période de questions de l'assistance (15 minutes)
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Aucune question n'est adressée au conseil puisqu'aucune assistance n'est enregistrée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

_____
Signé à Roxton Falls, ce 4 février 2019

34-02-2019 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h10.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante Maire	Julie Gagné, gma Directrice générale et Secrétaire-trésorière